

voir à son maintien dans une condition confortable à Londres, mais encore pourvoir les membres de sa famille.

**M. MITCHELL** : C'est ce que nous avons déjà fait sur une grande échelle.

**M. McMULLEN** : Nous continuons à le faire. Je regrette beaucoup que le premier ministre doive occuper le second rang maintenant. Il était le premier chevalier de la confédération ; mais, depuis que le haut commissaire a ajouté des honneurs à ceux qu'il avait avant de partir, il semble être le chef le plus élevé et le plus honoré de Sa Majesté, et l'on a cru à propos, je suppose, dans ces circonstances, de trouver des positions au Canada pour les membres de sa famille. Il est lui-même confortablement installé à Londres. Son fils est ministre de la couronne et nous ne doutons pas qu'il occupe cette position dans les intérêts de la famille, dont il est sans doute un membre capable et brillant. Il siège, sans doute, dans le conseil pour veiller à ce qu'on ne parle pas contre la position occupée par le haut commissaire. Il sera là, aussi, pour voir à ce que les frais judiciaires, s'il y en a, soient donnés à Tupper et Graham et s'il y en a dans l'ouest, à ce qu'il soient donnés à Macdonald et Tupper ; il sera là, aussi, dans le cas où il y aurait quelque position lucrative à donner, pour voir à ce qu'elle soit remplie par quelque autre parent qui n'est pas déjà placé. Quand à Chipman, je ne sais pas s'il est allié à la famille Tupper ; il m'a été impossible de m'en assurer.

**M. L'ORATEUR SUPPLÉANT** : L'honorable député pourrait peut-être se borner à parler de la question maintenant à l'étude.

**M. McMULLEN** : C'est ce que je fais. Je m'en écarte un peu, pour montrer ce que l'on a demandé à cette chambre de faire dans le passé et ce que l'on peut en espérer à l'avenir. En toute probabilité, il nous faudra acheter un cheval et une voiture pour l'usage de ce commandant, car il ne s'en irait pas de le faire marcher un mille et demi.

**Un DÉPUTÉ** : Prenez une voiture de place.

**M. McMULLEN** : Oh ! une voiture de place ne ferait pas l'affaire du commandant du collège militaire royal. Les voitures de place louées par les ministres, à Ottawa, nous coûtent assez cher et s'il nous fallait payer des voitures de place pour les fonctionnaires dans toute la confédération, nous aurions une dépense plus forte que de raison sous le chef des dépenses imprévues. Je prétends que c'est une grande absurdité, pour nous, d'être obligés de voter des crédits au commandant Cameron, parce qu'il est allié de M. Tupper. Je suis surpris que l'on ne nous demande pas aussi de meubler cette maison pour lui.

**Un DÉPUTÉ** : Oh ! non.

**M. McMULLEN** : Eh bien ! C'est une excellente chose. Je crois qu'il n'est pas raisonnable de demander à la chambre d'acheter une résidence, puisque nous aurions pu en construire une sur le terrain, à Kingston, et, surtout, il n'est pas raisonnable d'en construire une à une si grande distance du collège. Néanmoins, je suppose que les devoirs du commandant Cameron seront très légers et qu'il ne sera pas obligé de se rendre de chez lui au collège plus de deux fois par semaine. Il nous faudra dépenser beaucoup d'argent pour l'entretien de cette maison. Au commencement de la session, j'ai fait observer qu'il nous fallait payer une somme énorme à la famille Tupper, pour la maintenir dans des positions confortables et faciles, et ce crédit portera à \$10,000 par année ce que nous payons à la famille Tupper, y compris Chipman.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Nous devrions avoir quelques explications à ce sujet. Je sais parfaitement que le colonel Hewitt résidait aussi loin du collège que le colonel Cameron, mais je sais que l'on trouvait que cela prêtait à des inconvénients. Il aurait été préférable, je crois, que le

**M. McMULLEN.**

gouvernement eût construit une maison sur le terrain du collège, où le commandant pourrait facilement vaquer à ses devoirs. Cette maison est à 1½ mille ou 2,000 verges du collège, comme le ministre l'a dit, et il me semble que c'est créer un mauvais précédent. On m'a informé que le collège est rempli et qu'il n'y a pas assez de chambres à coucher. Si nous pouvons dépenser cette forte somme d'argent, je crois que la première chose que nous devrions faire, serait de trouver assez de dortoirs pour les cadets. C'est une question d'hygiène et elle est, je crois, de première importance pour ce qui concerne le bien-être de ceux qui fréquentent le collège. Mon honorable ami, le député de York-Est (M. Mackenzie) avait fait construire une maison pour le commandant, sur le terrain du collège ; mais le colonel Hewitt, ayant une famille considérable, préférerait habiter sa propre maison.

**Sir ADOLPHE CARON** : Je partage tout à fait l'opinion de l'honorable député que, s'il s'était agi de construire une maison, il aurait été préférable de la construire sur le terrain du collège militaire, mais je crois que c'était une matière d'économie d'acheter la propriété Horsey, moyennant \$12,500. Il n'est réellement pas très important que le commandant soit logé dans le bâtiment même, et je crois que le commandant actuel n'est pas plus en dehors du collège que ne l'était le colonel Hewitt.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Mais, à ma connaissance, le colonel Hewitt trouvait cela incommode.

**Sir ADOLPHE CARON** : Je ne suis pas prêt à dire qu'il trouvait cela incommode. Nous donnions une allocation de \$800 par année au commandant pour le loyer de la maison. On verra, je crois, que l'achat est excellent et que nous pouvons revendre la propriété avantageusement, lorsque nous serons prêts à construire sur le terrain du collège militaire royal, tel que proposé par l'honorable député. Mais en attendant, il nous fallait trouver un logement pour le commandant et l'on m'a rapporté qu'il était impossible de trouver une maison à louer lorsqu'il nous en a fallu une. Dans les circonstances, je crois que nous avons fait le meilleur marché que nous puissions faire.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Je suppose que les \$800 comprenaient l'allocation pour le combustible et l'éclairage.

**Sir ADOLPHE CARON** : Non.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Je parle de mémoire, et je me permettrai de demander à l'honorable ministre d'examiner les comptes publics, dans lesquels, je crois, il verra que l'allocation accordée au colonel Hewitt était de \$800, pour logement, combustible et éclairage ; et s'il en est ainsi, il n'y a pas de doute que l'achat de la maison, plus le combustible et l'éclairage, et les réparations qui seront toujours nécessaires, augmenteront considérablement la somme de \$800. L'intérêt de \$12,500 est \$500, l'allocation pour le combustible et l'éclairage s'éleverait à environ \$100, et vous pouvez être assurés que les réparations coûteront \$300, de sorte que nous paierons \$1,200 par année, au lieu de \$400, comme résultat pratique de cet arrangement. Mais ma prétention est qu'ayant cent acres de terrain autour du collège, nous ne devrions pas acheter de maison, parce qu'il est parfaitement évident que vous pourriez en construire une pour loger le commandant, moyennant une somme beaucoup moins élevée que celle de \$12,500.

**Sir ADOLPHE CARON** : Je le crois difficilement.

**Sir RICHARD CARTWRIGHT** : Lorsque vous avez le terrain, je crois que vous le pourriez. Le traitement du commandant est de \$3,200 par année, avec une allocation de \$800. M. Mackenzie a construit une maison pour le commandant, sur le terrain. Cette maison a été affectée à l'usage du lieutenant, et le colonel Hewitt qui avait une famille considérable, a eu la permission spéciale de résider à une certaine distance du collège.